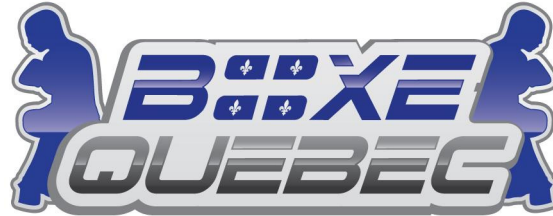


Coût : 600.00 \$



Demande de sanction – événement corporatif

DATE DE LA COMPÉTITION : _____ HEURE : _____

MÉDECIN : _____

TÉLÉPHONE du médecin : () _____ - _____

ORGANISATEUR : _____

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT: _____

L'ORGANISME demande la sanction de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE (FQBO) afin d'organiser une compétition et s'engage à respecter les règlements en vigueur, incluant le Règlement de Sécurité dont une copie apparaît sur le site www.fqbo.qc.ca;

L'ORGANISME doit faire parvenir sa demande de sanction, accompagnée du paiement, à la FQBO au moins quatorze (14) jours avant la tenue de la compétition;

L'ORGANISME doit procéder aux vérifications nécessaires afin de s'assurer que les boxeurs ET les entraîneurs inscrits au programme sont affiliés à la FQBO;

L'ORGANISME s'engage à verser une somme minimale de 300.00 \$ à l'officiel responsable de la compétition, afin de rembourser aux officiels présents les frais de repas et de transport;

L'ORGANISME s'engage à verser un montant supplémentaire à l'officiel responsable selon les barèmes en vigueur lorsqu'une compétition est située à plus de 50 kms du lieu habituel de résidence des officiels;

L'ORGANISME s'engage à ne pas permettre la tenue d'autres sports de combat durant la portion du programme consacré à la boxe olympique;

LA FQBO s'engage à fournir des gants de compétition approuvés par l'Association internationale de boxe amateur (AIBA);

LA FQBO s'engage à fournir une assurance responsabilité civile d'une valeur maximale de 5 millions, selon le contrat # 6645-78-71 en vigueur avec la compagnie d'assurance Chartis du Canada.

DATE DE LA DEMANDE

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME

Révisé le 01.06.2018